



HAL
open science

Annotation et dossier critique de l'article FEU (Littérat.) (vol. VI, 1756)

Charline Granger

► **To cite this version:**

Charline Granger. Annotation et dossier critique de l'article FEU (Littérat.) (vol. VI, 1756). Édition Numérique Collaborative et Critique de l'Encyclopédie (1751-1772) [ENCCRE], <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v6-777-31>, 2022. <hal-04933618>

HAL Id: hal-04933618

<https://hal.science/hal-04933618v1>

Submitted on 6 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



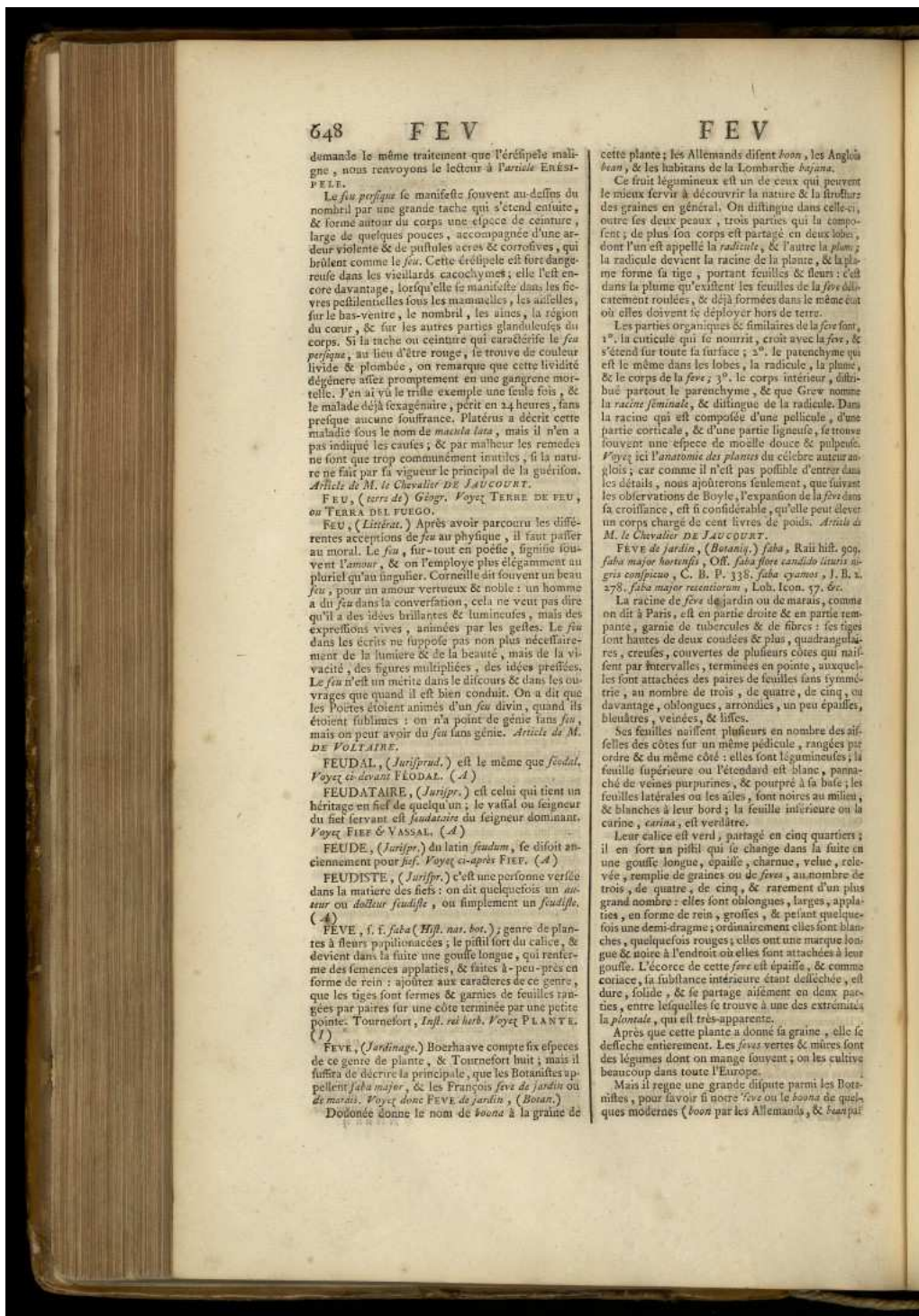
Article **Feu**, (*Littérat.*), vol. **VI (1756)**, p. 648a

Transcription

- Feu**, (*Littérat.*)¹ Après avoir parcouru les différentes acceptions de *feu* au physique², il faut passer au moral. Le *feu*, sur-tout en poésie, signifie souvent l'*amour*, & on l'emploie plus élégamment au pluriel qu'au singulier. Corneille dit souvent un beau *feu*³, pour un amour vertueux & noble : un homme a du *feu* dans la conversation, cela ne veut pas dire qu'il a des idées brillantes & lumineuses, mais des expressions vives, animées par les gestes. Le *feu* dans les écrits ne suppose pas non plus nécessairement de la lumière & de la beauté, mais de la vivacité, des figures multipliées, des idées pressées⁴. Le *feu* n'est un mérite dans le discours & dans les ouvrages que quand il est bien conduit.⁵ On a dit que les Poètes étoient animés d'un *feu* divin⁶, quand ils étoient sublimes : on n'a point de génie sans *feu*, mais on peut avoir du *feu* sans génie. [Article de M. DE VOLTAIRE](#)⁷.

Vue(s) Numérisée(s)

Volume VI, p. 648 (Bibliothèque Mazarine, cote 2° 3442)



648

FEV

FEV

demande le même traitement que Périépèle maligne, nous renvoyons le lecteur à *Parotite Entéropéle*.

Le feu profane se manifeste souvent au-dessus du nombril par une grande tache qui s'étend ensuite, & forme autour du corps une espèce de ceinture, large de quelques pouces, accompagnée d'une ardeur violente & de pustules acres & corrosives, qui brûlent comme le feu. Cette éruption est fort dangereuse dans les vieillards cacochymes; elle l'est encore davantage, lorsqu'elle se manifeste dans les femmes pelliculeuses sous les mammelles, les aisselles, sur le bas-ventre, le nombril, les aines, la région du cœur, & sur les autres parties glanduleuses du corps. Si la tache ou ceinture qui caractérise le feu profane, au lieu d'être rouge, se trouve de couleur livide & plombée, on remarque que cette lividité dégénère assez promptement en une gangrene mortelle. J'en ai vu le triste exemple une seule fois, & le malade déjà hexagénaire, périt en 24 heures, sans presque aucune souffrance. Platéris a décrit cette maladie sous le nom de *manula lata*, mais il n'en a pas indiqué les causes; & par malheur les remèdes ne sont que trop communément inutiles, si la nature ne fait par sa vigueur le principal de la guérison. *Article de M. le Chevalier DE JAUVOURT.*

FEU, (*terre de*) *Geogr.* Voyez TERRE DE FEU, ou TERRA DEL FUEGO.

FEU, (*Littérat.*) Après avoir parcouru les différentes acceptations de feu au physique, il faut passer au moral. Le feu, sur-tout en poésie, signifie souvent l'amour, & on l'emploie plus élégamment au pluriel qu'au singulier. Corneille dit souvent un beau feu; pour un amour vertueux & noble: un homme a du feu dans la conversation, cela ne veut pas dire qu'il a des idées brillantes & lumineuses, mais des expressions vives, animées par les gestes. Le feu dans les écrits ne suppose pas non plus nécessairement de la lumière & de la beauté, mais de la vivacité, des figures multipliées, des idées pressées. Le feu n'est un mérite dans le discours & dans les ouvrages que quand il est bien conduit. On a dit que les Poètes étoient animés d'un feu divin, quand ils étoient sublimes; on n'a point de génie sans feu, mais on peut avoir du feu sans génie. *Article de M. DE VOLTAIRE.*

FEUDAL, (*Jurisprud.*) est le même que *feodal*. Voyez ci-dessus FEODAL. (A)

FEUDATAIRE, (*Jurispr.*) est celui qui tient un héritage en fief de quelqu'un; le vassal ou seigneur du fief servant est *seigneur* du seigneur dominant. Voyez FIEF & VASSAL. (A)

FEUDE, (*Jurispr.*) du latin *feudum*, se disoit anciennement pour fief. Voyez ci-dessus FIEF. (A)

FEUDISTE, (*Jurispr.*) c'est une personne versée dans la matière des fiefs: on dit quelquefois un *seigneur* ou *docteur feudiste*, ou simplement un *feudiste*. (A)

FEVE, f. f. *faba* (*Hist. nat. bot.*); genre de plantes à fleurs papilionacées; le pistil sort du calice, & devient dans la suite une gouffe longue, qui renferme des semences applaties, & faites à-peu-près en forme de rein; ajoutez aux caractères de ce genre, que les tiges sont fermes & garnies de feuilles rangées par paires sur une côte terminée par une petite pointe. *Tournefort, Inst. rei herb. Voyez PLANTIER.* (J)

FEVE, (*Jardinage*) Boerhaave compte six espèces de ce genre de plante, & Tournefort huit; mais il suffira de décrire la principale, que les Botanistes appellent *faba major*, & les François *feve de jardin* ou *de marais*. Voyez donc FEVE de jardin, (*Boiss.*)

Donnée donne le nom de *boona* à la graine de

cette plante; les Allemands disent *boon*, les Anglois *boon*, & les habitans de la Lombardie *bojana*.

Ce fruit légumineux est un de ceux qui peuvent le mieux servir à découvrir la nature & la structure des graines en général. On distingue dans celle-ci, outre les deux peaux, trois parties qui la composent; de plus son corps est partagé en deux lobes, dont l'un est appelé la *radicule*, & l'autre la *plume*; la radicule devient la racine de la plante, & la plume forme la tige, portant feuilles & fleurs: c'est dans la plume qu'existent les feuilles de la *feve* distinctement roulées, & déjà formées dans le même état où elles doivent se déployer hors de terre.

Les parties organiques & similaires de la *feve* sont, 1°. la cuticule qui se nourrit, croît avec la *feve*, & s'étend sur toute sa surface; 2°. le parenchyme qui est le même dans les lobes, la radicule, la plume, & le corps de la *feve*; 3°. le corps intérieur, distingué partout le parenchyme, & que Grew nomme la *racine féminale*, & distingue de la radicule. Dans la radicule qui est composée d'une pulpe, d'une partie corticale, & d'une partie ligneuse, se trouve souvent une espèce de moëlle douce & pulpeuse. Voyez ici l'*anatomie des plantes* du célèbre auteur Anglois; car comme il n'est pas possible d'entrer dans les détails, nous ajouterons seulement, que suivant les observations de Boyle, l'expansion de la *feve* dans sa croissance, est si considérable, qu'elle peut élever un corps chargé de cent livres de poids. *Article de M. le Chevalier DE JAUVOURT.*

FEVE de jardin, (*Botan.*) *faba*, Raii hist. 909. *faba major hortensis*, Orl. *faba flos candido citius nigra conspicua*, C. B. P. 138. *faba cyanus*, J. B. 2. 278. *faba major ruscitiorum*, Loh. Icon. 47. &c.

La racine de *feve* de jardin ou de marais, comme on dit à Paris, est en partie droite & en partie rampante, garnie de tubercules & de fibres: ses tiges sont hautes de deux coudées & plus, quadrangulaires, creuses, couvertes de plusieurs côtes qui naissent par intervalles, terminées en pointe, auxquelles sont attachées des paires de feuilles sans symétrie, au nombre de trois, de quatre, de cinq, ou davantage, oblongues, arrondies, un peu épaisses, blanchâtres, veinées, & lisses.

Ses feuilles naissent plusieurs en nombre des aisselles des côtes sur un même pédicule, rangées par ordre & du même côté; elles sont légumineuses; la feuille supérieure ou l'étendard est blanc, panché de veines purpurines, & pourpré à sa base; les feuilles latérales ou les ailes, sont noires au milieu, & blanches à leur bord; la feuille inférieure ou la carine, est verdâtre.

Leur calice est vert; partagé en cinq quartiers; il en sort un pistil qui se change dans la suite en une gouffe longue, épaisse, charnue, velue, relevée, remplie de graines ou de *seves*, au nombre de trois, de quatre, de cinq, & rarement d'un plus grand nombre: elles sont oblongues, larges, applaties, en forme de rein, grosses, & pesant quelquefois une demi-dragme; ordinairement elles sont blanches, quelquefois rouges; elles ont une marque longue & noire à l'endroit où elles sont attachées à leur gouffe. L'écorce de cette *feve* est épaisse, & comme coriace, sa substance intérieure étant desséchée, est dure, solide, & se partage aisément en deux parties, entre lesquelles se trouve à une des extrémités la *plumule*, qui est très-apparente.

Après que cette plante a donné sa graine, elle se dessèche entièrement. Les *seves* vertes & mûres sont des légumes dont on mange souvent; on les cultive beaucoup dans toute l'Europe.

Mais il regne une grande dispute parmi les Botanistes, pour savoir si notre *feve* ou le *boona* de quelques modernes (*boon* par les Allemands, & *boon* par

Notes

(1) :

Note sur le désignant « (Littérat.) »

Forme explicitée : Littérature

Domaine : Littérature

par Collectif projet ENCCRE, le 16 mai 2016

(2) Note ponctuelle sur « au physique »

Cet article correspond en effet à la toute dernière entrée de la vedette FEU, (*Physiq.*) (t. VI, 1756, p. 599b–603a). L'ont précédé des entrées portant sur le sens propre de *feu*. Voltaire entend ici *physique* dans le sens de « philosophie naturelle », relativement, donc, aux propriétés des corps naturels. Il oppose ce sens au sens « moral » de *feu*, c'est-à-dire relatif aux mœurs et aux sens particuliers dans lesquels nous avons coutume d'employer ce terme. Le « moral » apparaît ici comme un champ de connaissance complémentaire de celui de la physique.

par Charline Granger, le 16 juil. 2022

(3) Note ponctuelle sur « beau feu »

En effet, l'expression « beau feu » se trouve par exemple dans *Le Cid* (« Ma fille, il ne faut point rougir d'un si beau feu », V, 6) ; dans *Cinna* (« Souviens-toi du beau feu dont nous sommes épris », I, 3) ; dans *Rodogune* (« Au nom de ce beau feu qui tous deux nous consume », III, 4), ou encore dans *Polyeucte* (« Est-ce là ce beau feu ? Sont-ce là tes serments ? », IV,3). Le « beau feu » désigne un amour fondé sur le respect du code de l'honneur ainsi que sur la reconnaissance de la force morale, du courage et de la magnanimité de l'autre.

par Charline Granger, le 16 juil. 2022

(4) Note ponctuelle sur « de la vivacité, ... pressées »

La vivacité est une qualité de la sensibilité : elle est une aptitude à sentir beaucoup, avec acuité et rapidement (voir VIVACITÉ, PROMPTITUDE, (*Synonym.*) (t. XVII, 1765, p. 368a). Pour l'auteur ou pour l'artiste, la vivacité est également la capacité de rendre cette sensibilité dans son œuvre, par les moyens propres à son art. C'est cette sensibilité aigüe qui explique l'association de *feu* à l'idée de densité (les « figures multipliées », les « idées pressées ») : plus la sensibilité d'un sujet est grande, plus il perçoit finement les sensations qui s'offrent à lui, et donc, plus il en perçoit.

par Charline Granger, le 16 juil. 2022

(5) Note ponctuelle sur « Le feu ... conduit. »

Voltaire se méfie du feu. Par l'expression de « feu bien conduit », il faut entendre un « feu bien conduit par la raison ». Dans les théories du génie et de l'enthousiasme contemporaines, la raison joue en effet un rôle majeur. À l'article ENTHOUSIASME, (*Philos. & Belles-Lett.*) (t. V, 1755, p. 719b–722b), Cahusac écrit : « [l'enthousiasme] est un feu pur que [la raison] allume dans les momens de sa plus grande supériorité. Il fut toujours de toutes ses opérations la plus prompte, la plus animée. Il suppose une multitude infinie de combinaisons précédentes, qui n'ont pû se faire qu'avec elle & par elle ». L'enthousiasme constitue un moment d'intense échauffement de la raison, au cours de laquelle elle perçoit tout avec une vivacité décuplée.

par Charline Granger, le 16 juil. 2022

(6) Note ponctuelle sur « feu divin »

Voltaire fait ici allusion au *furor* poétique des Anciens. Diderot le rapproche de l'enthousiasme dans FUREUR, (*Gramm. & Moral.*) (t. VII, 1757, p. 377a).

par Charline Granger, le 16 juil. 2022

(7) :

Note sur la signature « Article de M. de Voltaire »

par Collectif projet ENCCRE, le 16 mai 2016

Dossier critique

Le principal intérêt de ce court article réside dans le rapport que Voltaire établit entre son sens stylistique (le feu comme « expression animée ») et les théories du génie (le feu comme manifestation de l'« enthousiasme »). D'après l'encyclopédiste, le feu n'est pas seulement la caractéristique d'un style éloquent. Il suppose une disposition innée, l'échauffement de l'imagination, qui excède le seul domaine des techniques de production et s'avère indispensable pour la création poétique. Cette définition n'est pas d'une originalité radicale, car elle s'inscrit dans le prolongement de conceptions classiques, mais elle participe d'une théorisation du goût et du génie que Voltaire ébauche à travers ses différentes contributions pour l'*Encyclopédie* et qui tend à valoriser le feu comme disposition naturelle de l'homme de goût.

Auteur et rédaction

L'article, explicitement attribué à Voltaire, est annoncé dans la liste des contributions qui se trouve au début du tome VI (). La collaboration du philosophe à l'entreprise encyclopédique, révélée dès l'avertissement du tome IV, débute véritablement au tome V avec ELÉGANCE, (*Belles-Lettres*) (t. V, 1755, p. 482b–483a), ELOQUENCE, (*Belles-Lettres*) (t. V, 1755, p. 529a–531a) et ESPRIT, (*Philos. & Belles-Lettres*) (t. V, 1755, p. 973b–975a), sous le désignant « *Belles-Lettres* ». FEU est le fruit d'une commande, et non décidé par Voltaire. Il fait partie du second lot de définitions que D'Alembert lui confie après cette triple publication initiale. Aussi, Voltaire, lorsqu'il reçoit la commande de FEU, a-t-il encore servi peu d'entrées pour l'*Encyclopédie* : il manque d'expérience sur ce point. Le 9 décembre 1755, il demande d'ailleurs à D'Alembert des éclaircissements sur la manière de traiter le terme FACILE, (*Littér. & Morale.*) (t. VI, 1756, p. 358a–b) : « Je me demande s'il doit être restreint à la seule facilité du style, ou si on a entendu seulement qu'en traitant le mot Facile dans toute son étendue on n'oublât pas le style facile. Je demande le même éclaircissement sur Fausseté (morale), Feu, Finesse, Faiblesse, Force dans les ouvrages » (*Correspondance de Voltaire* (éd. Th. Besterman), t. XVI, D6619). On verra que, dans le cas de FEU, Voltaire a finalement tranché pour la seconde option, en ne restreignant pas toute sa définition à la question du style.

FEU ne fait pas partie des articles, de FAVEUR, (*Morale.*) (t. VI, 1756, p. 433a–b) à FRANCHISE, (*Hist. & Morale.*) (t. VII, 1757, p. 283b–284a), qu'il fait parvenir à D'Alembert le 28 décembre (D6655) : on peut supposer qu'il le lui a envoyé dans les semaines précédentes, dans un courrier dont la *Correspondance* n'a pas gardé trace.

Occupant une position hiérarchique subalterne, ce bref article de Voltaire a vocation à faire le point sur les sens figurés du terme *feu*, après qu'ont été développées par d'autres contributeurs ses différentes acceptions dans les champs de la physique, de la chimie, de la jurisprudence, de la marine et de la médecine (voir FEU, (*Physiq.*) (t. VI, 1756, p. 599b–603a)).

Enjeux et correspondances internes à l'*Encyclopédie*

FEU (*Littérat.*) ne renvoie à aucun autre article de l'*Encyclopédie*, de même qu'aucun article n'y renvoie. Il s'agit, de ce point de vue, d'un article isolé, ce qui est courant parmi les définitions rédigées par Voltaire. Toutefois, il existe des correspondances internes avec d'autres articles du même auteur relatifs à la littérature et aux belles-lettres, rédigés dans la même période. FEU fait partie du corpus d'articles cohérents dont D'Alembert confie la rédaction à Voltaire : la plupart d'entre eux, du tome V au tome VIII, porte en effet sur des questions de littérature, de style et de goût. On recense ainsi ELÉGANCE, (*Belles-Lettres*) (t. V, 1755, p. 482b–483a), ELOQUENCE, (*Belles-Lettres*) (t. V, 1755, p. 529a–531a), ESPRIT, (*Philos. & Belles-Lettres*) (t. V, 1755, p. 973b–975a), FACILE, (*Littér. & Morale.*) (t. VI, 1756, p. 358a–b), FÉCOND, (*Littérature.*) (t. VI, 1756, p. 463a–b), FERMETÉ, (*Gramm. & Littér.*) (t. VI, 1756, p. 527a), FIGURÉ, (*Littér.*) (t. VI, 1756, p. 783a–b), FLEURI, (*Littér.*) (t. VI, 1756, p. 865b), FOIBLE, (*Grammaire.*) (t. VII, 1757, p. 27a–b) FORCE, (*Gramm. & Littér.*) (t. VII, 1757, p. 109b–110a) FROID, (*Belles-Lettres.*) (t. VII, 1757, p. 332.0a–b), GENS DE LETTRES, (*Philosophie & Littérat.*) (t. VII, 1757, p. 599b–600a), GOÛT, (*Gramm. Litterat. & Philos.*) (t. VII, 1757, p. 761a–770b), GRACE, (*Gramm. Littérat. & Mytholog.*) (t. VII, 1757, p. 805a–b), GRAND GRANDEUR, (*Gramm. & Litterat.*) (t. VII, 1757, p. 847b–848b), GRAVE, GRAVITÉ, (*Gramm. Littérat. & Morale.*) (t. VII, 1757, p. 865a–b), HÉMISTICHE, (*Littérature.*) (t. VIII, 1765, p. 113b–114b), IMAGINATION, IMAGINER, (*Logique, Métaphys. Litterat. & Beaux-Arts.*) (t. VIII, 1765, p. 560b–563a). À travers ce corpus, Voltaire dessine les linéaments d'une théorie du style et du goût.

Dans cet article, l'encyclopédiste réunit trois sens distincts de *feu* pris au sens figuré : le sens métaphorique d'*amour*, le sens moral de *force d'âme* et le sens stylistique d'*expression vive*. Les deux premières acceptions sont communes et n'ont en soi rien de remarquable. Plus intéressante est, en revanche, la signification qu'il donne au terme dans le domaine du style et, plus largement, dans celui de la création poétique. Car tel est un des enjeux de cet article : montrer que le feu est une qualité non seulement de l'œuvre produite, mais aussi de l'activité créatrice en tant que telle. Si l'on peut dire que Voltaire n'a pas « restreint » sa définition au feu en matière de style, comme il pensait devoir le faire en décembre 1755, ce n'est pas seulement parce qu'il envisage aussi le feu dans le sens d'*amour* et de *force d'âme*, mais parce que ses remarques sur le feu dans le domaine du style supposent une réflexion sur les conditions et les principes de l'activité créatrice elle-même.

Le choix du désignant « littérature » explique que ce soit le troisième sens examiné, celui d'*expression vive*, qui ait le plus intéressé Voltaire. La littérature, dont le champ interfère encore largement au XVIII^e siècle avec celui des belles-lettres, désigne le savoir relatif aux œuvres poétiques ou picturales. Dans le *Dictionnaire philosophique*, Voltaire la définit comme « la lumière acquise sur les beaux-arts ». Or ce savoir, qui tend à se constituer en champ spécifique dans la seconde moitié du siècle, est assez peu pris comme objet en tant que tel dans les dictionnaires de langue de l'époque. Aussi le développement de

Voltaire sur le sens poétique de *feu* défini comme *expression vive* est-il relativement original par rapport aux dictionnaires contemporains qui n'accordent qu'une place très secondaire à cette acception. Voici comment l'encyclopédiste la théorise.

Le feu, source de la véritable éloquence

Le feu, tel qu'il est présenté dans cet article, concerne d'abord le producteur, l'auteur ou l'artiste. Il est une manifestation de l'enthousiasme et constitue, de ce fait, un état d'activité particulièrement intense de la sensibilité de l'auteur ou de l'artiste. Dans la *Lettre sur l'esprit*, publiée en 1744 avec la première édition de *Méropé*, Voltaire s'en prend au brillant dans les ouvrages, qu'il condamne comme un excès de recherche et un refus de la simplicité, belle et vraie. Il l'oppose à la chaleur : « Quand on est bien pénétré d'une idée, quand un esprit juste et plein de chaleur possède bien sa pensée, elle sort de son cerveau, toute ornée des expressions convenables, comme Minerve sortit toute armée du cerveau de Jupiter » (*Œuvres complètes*, 28B, Oxford, Voltaire Foundation, p. 142). Ce que Voltaire dit de la chaleur en 1744 est très proche de la manière dont il envisage le feu dans l'*Encyclopédie*. *Chaleur* comme *feu* supposent de l'éloquence (les « expressions convenables » pour la chaleur, auxquelles répondent les « figures multipliées » pour le feu), laquelle procède de la rencontre entre l'imagination enflammée et la raison, qui la régule.

En envisageant le feu sous cet angle, Voltaire s'inscrit dans le prolongement des conceptions classiques. Le feu, pris dans le sens de moteur de l'éloquence, ressortit au départ aux théories enthousiastes : selon elles, le feu est l'élément par lequel le poète accède au *furor*, c'est-à-dire à l'inspiration divine, grâce à laquelle il communique avec des entités supérieures, comme les Muses. Après Démocrite (voir Aristote, *De l'âme*, 404a), Cicéron en fait le principe d'après lequel l'orateur peut espérer persuader son auditoire : l'âme étant naturellement « inflammable », l'orateur doit s'« enflamm[er] » pour « embras[er] » à son tour, par contagion, l'âme du juge et du public (*De l'Orateur*, livre II).

Ce sens de feu, oratoire, nourrit la définition que Voltaire donne d'ELOQUENCE, (*Belles-Lettres*) (t. V, 1755, p. 529a–531a). L'éloquence, selon lui, « est née avant les règles de la Rhétorique, comme les langues se sont formées avant la Grammaire. La nature rend les hommes éloquents dans les grands intérêts & dans les grandes passions. Quiconque est vivement ému, voit les choses d'un autre œil que les autres hommes. Tout est pour lui objet de comparaison rapide, & de métaphore : sans qu'il y prenne garde il anime tout, & fait passer dans ceux qui l'écoutent, une partie de son enthousiasme. Un philosophe très-éclairé a remarqué que le peuple même s'exprime par des figures ; que rien n'est plus commun, plus naturel que les tours qu'on appelle tropes. Ainsi dans toutes les langues le cœur brûle, le courage s'allume, les yeux étincellent, l'esprit est accablé : il se partage, il s'épuise : le sang se glace, la tête se renverse : on est enflé d'orgueil, enivré de vengeance. La nature se peint par-tout dans ces images fortes devenues ordinaires ». Voltaire refuse de considérer l'éloquence comme une simple technique : pour être réellement persuasive et émouvoir l'auditeur, elle doit procéder de l'enthousiasme, que Cahusac définit dans le volume V comme « une espèce de fureur qui s'empare de l'esprit & qui le maîtrise, qui enflamme l'imagination, l'élève, & la rend féconde » (ENTHOUSIASME, (*Philos. & Belles-Lett.*) (t. V, 1755, p. 719b–722b)). C'est la raison pour laquelle Voltaire, à la suite de Cahusac, associe le feu à l'idée de densité : le feu se manifeste par des « figures multipliées » et des « idées pressées », parce qu'il procède d'une sensibilité exacerbée, qui perçoit tout, et très vite, et peut ainsi s'exprimer avec la même vivacité. Le feu est le produit d'une émotion extraordinaire, rendue avec force par des moyens stylistiques adéquats. D'où cette réflexion de Voltaire sur les tropes dans l'article FIGURÉ, (*Littér.*) (t. VI, 1756, p. 783a–b) : « On dit [...] style figuré par les expressions métaphoriques qui figurent les choses dont on parle, & qui les défigurent quand les métaphores ne sont pas justes. L'imagination ardente, la passion, le desir souvent trompé de plaire par des images surprenantes, produisent le style figuré ». Les tropes ne peuvent être « justes » que s'ils procèdent d'un réel enthousiasme (« l'imagination ardente, la passion »). Sinon, ils sont condamnables parce qu'ils paraissent gratuits et excessifs. En récusant une éloquence factice, qui ne procéderait pas d'un feu véritable, Voltaire souscrit à une conception classique du style, portée notamment par Boileau et Bouhours, qui, dans la querelle qui les opposa dans le dernier quart du xviii^e siècle à Guez de Balzac, prirent parti contre une poésie trop ornée.

Mais c'est surtout avec FROID qu'il faut mettre en relation FEU. En effet, Voltaire conclut FROID, (*Belles-Lettres*) (t. VII, 1757, p. 332.0a–b) en affirmant qu'« [o]n peut modérer son feu » mais qu'« [o]n ne sauroit en acquérir ». Il souligne ainsi que la création est bien affaire de génie, dont on est doté ou non. Le feu tient au caractère inflammable de l'âme. C'est ce qu'on peut lire dans GOÛT, (*Gramm. Litterat. & Philos.*) (t. VII, 1757, p. 761a–770b), dont la première partie est rédigée par Voltaire : « il y a aussi des âmes froides, des esprits faux, qu'on ne peut ni échauffer ni redresser ; c'est avec eux qu'il ne faut point disputer des goûts, parce qu'ils n'en ont aucun ». Le « manque d'âme » est une absence de prédisposition à cet échauffement de l'esprit qu'est le feu. Or la stérilité en matière d'idées est bien plus froide, d'après Voltaire, que l'intempérance, parce que le feu est la marque du génie et, partant, la marque du sublime.

Ambivalence du feu

Avoir du feu n'est cependant pas une condition suffisante pour produire le beau. Voltaire fait montre d'une certaine réticence à l'égard du feu, sans doute parce qu'il cherche à établir le rôle exact qu'il joue dans le génie. Il ne veut pas assimiler le feu au génie : au contraire, tout son travail de définition procède d'une recherche de nuance, afin de distinguer des notions dont le sens peut sembler proche. Mais si le feu n'est pas une condition suffisante du génie, il en est une condition nécessaire : « on n'a point de génie sans feu, mais on peut avoir du feu sans génie » (FEU). Si l'on confronte ce que l'encyclopédiste affirme dans FROID et dans FEU, on peut ainsi distinguer trois types d'auteurs : 1/ ceux qui sont dépourvus de feu et donc de génie ; 2/ ceux qui ont du feu, mais pas de génie ; 3/ ceux qui ont du génie et donc un feu bien conduit et proportionné à l'objet auquel il s'applique. Seuls les hommes de goût, capables de distinguer un feu bien conduit d'un feu mal conduit, peuvent apprécier les auteurs et les artistes à leur juste valeur (voir GENS DE

Sources

Voltaire ne s'appuie pas sur des sources textuelles directes et clairement identifiables, pour la rédaction de cet article, mais plutôt sur des réflexions personnelles, antérieures ou connexes : le sens que l'encyclopédiste donne à *feu* dans le champ des belles-lettres se démarque ainsi notablement de celui que lui confèrent les dictionnaires de l'époque.

La vedette d'adresse FIRE de la *Cyclopædia* de Chambers ne comporte pas d'entrée dans le champ de la littérature : Chambers s'en tient au sens physique, chimique et physiologique de *fire*, parce que le sens figuré du terme appliqué au champ des belles-lettres n'est pas en usage en anglais. En revanche, *feu* est défini dans son sens figuré en matière de littérature dans les dictionnaires français de l'époque. Mais Voltaire prend ses distances avec eux et, en particulier avec le *Dictionnaire de Trévoux* de 1752, qu'utilisent couramment les encyclopédistes. Dans le troisième tome, *feu* est en effet défini « figurément en choses spirituelles & morales » comme « la vivacité de l'esprit », « l'ardeur des passions. Cet Avocat a bien du *feu*, c'est un esprit tout de *feu*. Ce Poète n'a point de génie, il n'eut jamais de *feu* » (p. 1516). Le sens amoureux du terme n'est mentionné que dans un second temps (« on dit aussi d'un homme amoureux, qu'il brûle d'un beau *feu*, qu'il nourrit un *feu* discret », p. 1516). Voltaire inverse l'ordre des définitions et développe le sens poétique.

Avant de rédiger cet article pour l'*Encyclopédie*, Voltaire s'est intéressé de près au feu puisqu'il présente pour le concours de 1738 de l'Académie des Sciences un *Essai sur la nature du feu, et sur sa propagation*, dont il est d'ailleurs question dans l'article FEU, (*Physiq.*) (t. VI, 1756, p. 599b–603a) de D'Alembert. Voltaire y traite du feu d'un point de vue exclusivement physique et n'y dit rien du sens figuré et littéraire du terme. Pourtant, les théories physiques contemporaines font de la vivacité une des caractéristiques majeures du feu. Le feu est vif, mais il est aussi vivifiant : il induit la vie là où elle n'était pas forcément avant. Émilie du Châtelet écrit par exemple dans sa *Dissertation sur la nature et la propagation du feu* [Paris, Prault fils, 1744], rédigée à la même occasion que celle de Voltaire, que le feu « est un des ressorts du Créateur, dont il vivifie & conserve l'ouvrage » (p. 49-50) et qu'il est « la cause du mouvement interne des parties des corps » (p. 50). Les propriétés vivifiantes du feu, moteur de toutes choses, quoique non mentionnées directement par Voltaire, sont néanmoins reprises par les théories du génie qui nourrissent FEU. D'après Batteux dans le *Cours de Belles lettres*, « [i]l y a des momens heureux pour le génie, lorsque l'ame enflammée comme d'un feu divin se représente toute la nature, & répand sur les objets cet esprit de vie qui les anime, ces traits touchants qui nous séduisent, ou nous ravissent » (p. 25-26).

Cette capacité d'animation de la nature, que possède le feu, tient principalement à l'imagination, que Voltaire ne mentionne pas directement mais qui est, là encore, supposée par sa définition. Il s'inscrit en cela dans la continuité de l'abbé Mallet, qui parle du « feu central qui élève l'esprit, qui échauffe l'imagination, et qui fait penser avec noblesse & peindre avec force » (*Principes pour la lecture des Poètes*, t. 1, p. 4). L'encyclopédiste dialogue aussi avec l'abbé Joannet, qui affirme que « l'imagination est une des parties les plus nécessaires au Poète pour faire des ouvrages où l'on reconnoisse le véritable caractere de son art. C'est elle qui donne du feu à ses pensées, de la force à ses mouvemens, de l'énergie à ses expressions, du saillant, de la vivacité aux couleurs dont il releve ses peintures » (*Elemens de poésie françoise*, Paris, Compagnie des libraires, 1752, p. 192).

Pourtant, cette animation de l'imagination, cette propriété vivifiante du feu exigent d'être régulées par la raison, sous peine d'être erratiques et vaines. C'est là une ambition de l'article de Voltaire que d'affirmer qu'il y a des règles au génie, et que le feu n'est pas simplement le fait d'une inspiration divine, surnaturelle et absconse. Au contraire, il a une cause. L'encyclopédiste s'inscrit, là encore, dans le prolongement de Batteux, pour qui « [l]e Génie n'est pas, comme on le croit communément, quand on ne le considère pas de près, un feu violent qui emporte l'ame, & la mène au hasard. Ce n'est point une force aveugle qui opere machinalement, une source qui jette ses flots & qui les abandonne. C'est une raison active qui s'exerce avec art sur un objet, qui en recherche industrieusement toutes les faces réelles, tous les possibles, qui en dissequé méthodiquement les parties les plus fines, en mesure les rapports les plus éloignés : c'est un instrument éclairé qui fouille, qui creuse, qui perce sourdement » (*Cours de Belles lettres*, p. 10-11). Le « feu bien conduit » de Voltaire doit être cet « instrument éclairé » par la raison, qui doit le conduire convenablement et en diriger la force. Le génie s'appuie donc, pour Voltaire, sur le concours entre, d'une part, une imagination ardente, suscitée par une sensibilité aiguë, et, d'autre part, la raison, qui canalise l'énergie ainsi déployée pour qu'elle s'adapte parfaitement à l'objet sur lequel elle s'exerce.

Réception et évolutions de *feu* dans les encyclopédies

L'article est repris à l'identique dans les éditions suisses, notamment celle imprimée par Pellet (t. 14, 1778, p. 243), ainsi que dans le *Dictionnaire philosophique* de Kehl. La *Table du pasteur Mouchon* en donne un résumé en rappelant son désignant, « Littérature » (t. I, p. 716). En revanche, FEU est absent du *Dictionnaire philosophique*. Mais si l'on veut bien considérer *feu* dans le réseau des termes *imagination*, *goût*, *feu* mais aussi *génie* et *enthousiasme*, Voltaire lui-même poursuit la définition de la création dans le *Dictionnaire philosophique*, en accordant une place importante au feu et à l'échauffement. À l'article ENTHOUSIASME, il fait de l'enthousiasme une « émotion d'entrailles » et l'attribue au « cours précipité de ces esprits de feu qui montent des entrailles au cerveau, quand on est vivement affecté » (*Dictionnaire philosophique*, II, *Œuvres complètes* vol. 36, Oxford, Voltaire Foundation, 1994, p. 58). Les esprits de feu ne sont pas le feu, mais l'imaginaire de l'inflammation infuse profondément la représentation de l'enthousiasme créateur. Ces esprits de feu, en cause dans l'échauffement de l'imagination, doivent cependant être régulés par l'exercice de la raison : « [c]omment le raisonnement peut-il gouverner l'enthousiasme ? c'est qu'un poète dessine d'abord l'ordonnance de son tableau. La raison alors tient le crayon, mais veut-il animer ses personnages et leur donner le caractère des passions ? alors l'imagination s'échauffe, l'enthousiasme agit. C'est un coursier qui s'emporte dans sa carrière, mais la carrière est

régulièrement tracée » (p. 61). L'enthousiasme raisonnable, à l'œuvre dans la poésie sublime et dans les grands mouvements d'éloquence, ne tient donc pas au « tumulte dans les vaisseaux sanguins » ni aux « violentes vibrations dans les nerfs », qui détruisent la raison, mais il réside dans les « légères secousses qui ne [font] que donner au cerveau un peu plus d'activité » (p. 60). Sabatier de Castre s'inspire de l'article de Voltaire dont il reprend plusieurs éléments lorsqu'il écrit, en 1770, dans son *Dictionnaire de littérature* : l'enthousiasme lyrique « n'est autre chose qu'un sentiment produit par une imagination échauffée, quoique toujours dirigée par la raison. [...] Les grands mots de feu divin, de fureur poétique, d'inspiration, de verve animée, ne développent pas la nature de l'enthousiasme. On ne l'acquiert point par les préceptes ; *il est originel*, parce qu'il ne dépend pas de nous d'avoir une imagination vive et brillante, comme il dépend de nous de perfectionner notre raison par le secours de l'étude et de la réflexion » (t. 1, p. 646-647).

FEU (*Littérat.*) ne fait pas l'objet d'une entrée spécifique dans le *Supplément à l'Encyclopédie* (1777), ni dans l'*Encyclopédie méthodique. Grammaire et littérature*. Mais *chaleur* figure bien dans la *Méthodique* : elle fait l'objet d'un article de Marmontel (t. 1, p. 373-375). Relevant du désignant « Belles-Lettres », elle s'emploie « en parlant de l'Éloquence, de la Poésie, du style en général, [et] a un sens plus étendu que ceux d'Enthousiasme & de Véhémence. L'Enthousiasme est la *Chaleur* de l'imagination au plus haut degré ; la Véhémence est la *Chaleur* des mouvements de l'ame, impétueusement exhalée ; mais la *Chaleur* du style en général en est comme l'ame & la vie ; c'est une métaphore prise de la *Chaleur* naturelle du sang. [...] La raison n'a point de *Chaleur* qui lui soit propre ; mais lorsqu'un sentiment vif & profond l'anime, elle devient passionnée ; & c'est alors qu'elle a son éloquence [...]. Si la raison même se passionne, l'imagination est mille fois encore plus prompte à s'enflammer ; & l'on reconnoît sa *Chaleur* à la vivacité des illusions qu'elle produit & des tableaux dont elle se frappe » (p. 373-374). Parce que « la *Chaleur* du style, même au plus haut degré, doit être vraie & naturelle », Marmontel interpelle le lecteur sur les excès de la chaleur d'un écrivain qui « extravague » dès lors qu'il « accumul[e] des métaphores incohérentes, des idées bizarres, des raisonnements faux, des hyperboles insensées » et dès lors qu'il « avanc[e] hardiment des opinions révoltantes, les sout[ient] avec effronterie, insult[e] à la fois à l'évidence & à la pudeur, & pren[d] pour les attributs d'un génie audacieux & libre, l'impudence & l'absurdité. C'est là pourtant ce qu'on nous a donné quelquefois pour de la *Chaleur* » (p. 375). Le sens littéraire de *chaleur* est très développé, alors que le sens amoureux du terme occupe une place très minorée (elle est mentionnée très rapidement par Marmontel à propos de Virgile, Racine et Voltaire, p. 374).

Chaleur absorbe le sens littéraire que Voltaire avait précédemment donné à *feu*. La chaleur est présentée par Marmontel comme le moyen d'accéder à la connaissance par le sentiment, donnée comme une alternative à la connaissance rationnelle. La substitution de *chaleur* à *feu* s'explique notamment par une naturalisation du vocabulaire de la critique littéraire et de l'imaginaire de la production poétique. *Feu* est un terme ancien, qui renvoie aux théories du génie, aux règles de l'éloquence et au principe du sublime, alors que *chaleur*, pris dans le sens littéraire, constitue un terme neuf. *Chaleur* n'a pas véritablement d'histoire dans le champ des belles-lettres ; il ne constitue pas un terme technique, contrairement à *feu* et à *froid*, qui n'ont, à l'origine, qu'un rapport lointain (pour *feu*) ou inexistant (pour *froid*) avec l'idée de la température : on a vu que le feu de l'orateur était sans doute à l'origine une métaphore (l'orateur, pour Cicéron, s'échauffe bel et bien) ; mais le long héritage dont il est porteur a atténué la vivacité de la référence thermique, au point que Voltaire n'y fait aucune référence, alors même qu'il lui aurait été facile d'établir un lien avec les entrées de physique et de chimie qui précèdent l'article qu'il rédige. *Chaleur* se présente ainsi de manière patente comme l'antonyme de *froid* (beaucoup plus que *feu*) et renvoie directement à l'expérience triviale de l'appréciation thermique que tout un chacun peut faire quotidiennement. L'évidence de la sensation qu'il désigne lui permet de figurer conjointement et de manière très concrète le processus de création et l'effet souhaité sur le récepteur : la chaleur, en matière de littérature, n'est plus que la manifestation de l'échauffement physique procuré par l'émotion, et non ce feu du génie, dont on discerne mal le rapport qu'il entretient avec le feu physique. Avec *chaleur*, la frontière entre le sens « moral » et le sens « physique », pour reprendre les termes que Voltaire emploie au début de Feu, s'estompe. Dans une visée vitaliste, ce vocable suggère que la littérature constitue la nouvelle science de la *vie*, entendue au sens littéral, des œuvres littéraires et artistiques.

Bibliographie

Il n'existe pas d'étude portant spécifiquement sur cet article. Il y est cependant fait référence, de manière ponctuelle, dans des études générales sur le rapport de Voltaire à l'*Encyclopédie* :

Olivier FERRET, *Voltaire dans l'Encyclopédie*, Paris, Société Diderot, L'Atelier, 2016, p. 222, 230-231, 242, 246, 358, 387.

Raymond NAVES, *Voltaire et l'Encyclopédie*, Paris, Éditions des presses modernes, 1938, p. 16, 126.

par Charline Granger, le 16 juil. 2022